

Fiche Signalétique

Selon le règlement canadien SIMDUT 2015 et les règlements d'OSHA
aux États-Unis

Date d'impression: 04.03.2016

Révision: 04.03.2016

1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- **Identificateur de produit**
- **Nom du produit:** **Nu-Foam**
- **Code du produit:** EHS 9885
- **Catégorie de l'article** 4293-04, 4293-75
- **Utilisations recommandés et restrictions d'usage**
- **Utilisations recommandés:** Agent d'étanchéité
- **Restrictions d'usage:** Voir les paragraphes 8 et 10 pour plus amples informations.
- **Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**
- **Fournisseur:**
Nu-Calgon
2611 Schuetz Road
St. Louis, MO 63043
Phone: 800-554-5499
- **Numéro d'appel d'urgence:**
ChemTel Inc.
+1 (800)255-3924 (Appel gratuit en Amérique du Nord)
+1 (813)248-0585 (International)

2 Identification des dangers

- **Classification de la substance ou du mélange**
- Flam. Aerosol 1 H222 Aérosol extrêmement inflammable.
- Press. Gas H280 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.
- Acute Tox. 4 H332 Nocif par inhalation.
- Skin Irrit. 2 H315 Provoque une irritation cutanée.
- Eye Irrit. 2A H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
- Resp. Sens. 1 H334 Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
- Skin Sens. 1 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
- Muta. 1B H340 Peut induire des anomalies génétiques.
- Repr. 2 H361 Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.
- STOT SE 3 H335 Peut irriter les voies respiratoires.
- STOT RE 2 H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

- **Éléments d'étiquetage**

- **Éléments d'étiquetage SGH**

Le produit est classifié et étiqueté selon le Système Général Harmonisé (GHS).

(suite page 2)

Fiche Signalétique

Selon le règlement canadien SIMDUT 2015 et les règlements d'OSHA
aux États-Unis

Date d'impression: 04.03.2016

Révision: 04.03.2016

Nom du produit: Nu-Foam

(suite de la page 1)

· **Pictogrammes de danger**



GHS02 GHS04 GHS07 GHS08

· **Mention d'avertissement** Danger

· **Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:**

diisocyanate de diphénylméthane, isomères et homologues
méthylphosphonate de diméthyle
diisocyanate de 4,4'-méthylènediphényle

· **Mentions de danger**

H222 Aérosol extrêmement inflammable.
H280 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.
H332 Nocif par inhalation.
H315 Provoque une irritation cutanée.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H334 Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H340 Peut induire des anomalies génétiques.
H361 Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.
H335 Peut irriter les voies respiratoires.
H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

· **Conseils de prudence**

P201 Se procurer les instructions avant utilisation.
P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P251 Récipient sous pression: ne pas perforer, ni brûler, même après usage.
P260 Ne pas respirer les brouillards/vapeurs/aérosols.
P284 [Lorsque la ventilation du local est insuffisante] porter un équipement de protection respiratoire.
P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.
P264 Se laver soigneusement après manipulation.
P280 Porter des gants de protection / un équipement de protection des yeux.
P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.
P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.
P342+P311 En cas de symptômes respiratoires: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
P304+P341 EN CAS D'INHALATION: s'il y a difficulté à respirer, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.
P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.
P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

(suite page 3)

Fiche Signalétique

Selon le règlement canadien SIMDUT 2015 et les règlements d'OSHA aux États-Unis

Date d'impression: 04.03.2016

Révision: 04.03.2016

Nom du produit: Nu-Foam















(suite de la page 2)

P337+P313	Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
P308+P313	EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.
P362+P364	Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
P405	Garder sous clef.
P410+P412	Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.
P403+P233	Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P501	Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

Autres dangers

Il n'y a pas d'autres dangers identifiés qui sont ne pas classifiés.
Le mélange contient 0 % de composants dont la toxicité est inconnue.

3 Composition/informations sur les composants**Caractérisation chimique: Mélanges****Composants dangereux:**

9016-87-9	diisocyanate de diphenylméthane, isomères et homologues  Resp. Sens. 1, H334; STOT RE 2, H373  Acute Tox. 4, H332; Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2, H319; Skin Sens. 1, H317; STOT SE 3, H335	25-40%
101-68-8	diisocyanate de 4,4'-méthylènediphényle  Resp. Sens. 1, H334; STOT RE 2, H373  Acute Tox. 4, H332; Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2, H319; Skin Sens. 1, H317; STOT SE 3, H335	10-20%
13674-84-5	tris(2-chlorisopropyl)-phosphate  Acute Tox. 4, H302	10-20%
115-10-6	oxyde de diméthyle  Flam. Gas 1, H220  Press. Gas, H280	5-<10%
75-28-5	isobutane  Flam. Gas 1, H220  Press. Gas, H280	2,5-5%
74-98-6	propane  Flam. Gas 1, H220  Press. Gas, H280	2,5-5%
756-79-6	méthylphosphonate de diméthyle  Muta. 1B, H340; Repr. 2, H361  Eye Irrit. 2A, H319  Flam. Liq. 4, H227	0,1-1%

Indications complémentaires:

Pour le libellé des Mentions de dangers citées, se référer au rubrique 16.

Pour les ingrédients listés, les pourcentages exacts sont considérés confidentiels et sont non divulgués

(suite page 4)

Fiche Signalétique

Selon le règlement canadien SIMDUT 2015 et les règlements d'OSHA aux États-Unis

Date d'impression: 04.03.2016

Révision: 04.03.2016

Nom du produit: Nu-Foam

(suite de la page 3)

4 Premiers secours

- **Description des premiers secours**

- **Remarques générales:**

Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.

Les symptômes d'intoxication peuvent apparaître après de nombreuses heures seulement; une surveillance médicale est donc nécessaire au moins 48 heures après un accident.

Amener les sujets à l'air frais.

- **Après inhalation:**

Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.

En cas de dyspnée, appliquer la thérapie de l'oxygène.

En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.

- **Après contact avec la peau:**

Ne pas enlever le produit solidifié de la peau.

Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

- **Après contact avec les yeux:**

Enlever immédiatement les lentilles de contact si possible.

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières et consulter un médecin.

- **Après ingestion:**

Rincer la bouche et boire ensuite d'eau en abondance.

Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.

- **Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Troubles asthmatiques

Migraine

Dyspnée

Manifestations allergiques

Toux

Nausées

Troubles gastro intestinaux en cas d'ingestion.

Irrite la peau et les muqueuses.

Irrité des yeux.

Etourdissement

Perte des repères dans l'espace

- **Risques**

Risque d'incidents respiratoires.

Risque de perturbations du rythme cardiaque.

Risque d'œdème pulmonaire.

Risque de pneumonie.

Peut entraîner des spasmes.

- **Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Possibilité de réactions cutanées allergiques sévères, spasme bronchique et choc anaphylactique.

Traiter la peau et la muqueuse avec des antihistaminiques et des corticoïdes.

En cas d'irritation des poumons, premier traitement avec un inhalante de cortico-stéroïde.

Surveiller la tension artérielle.

Le cas échéant, administrer de l'oxygène.

Surveillance médicale pendant au moins 48 heures.

(suite page 5)

Fiche Signalétique

Selon le règlement canadien SIMDUT 2015 et les règlements d'OSHA aux États-Unis

Date d'impression: 04.03.2016

Révision: 04.03.2016

Nom du produit: Nu-Foam

Contient des isocyanates. Peut produire une réaction allergique.

(suite de la page 4)

5 Mesures de lutte contre l'incendie

- **Moyens d'extinction**

- **Moyens d'extinction:**

CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

L'eau en quantités d'inondations.

- **Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:** Aucun.

- **Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

En cas d'échauffement, danger d'éclatement des fûts, à cause de la haute pression de vapeur.

Formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.

- **Conseils aux pompiers**

- **Équipement spécial de sécurité:**

Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

Porter un vêtement de protection totale.

- **Autres indications**

Éliminer toutes les sources d'ignition si cela est faisable sans danger.

Fuite de gaz inflammable: Ne pas éteindre si la fuite ne peut pas être arrêtée sans danger.

Refroidir les récipients en danger en pulvérisant de l'eau.

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- **Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Utiliser un appareil de protection respiratoire contre les effets de vapeurs/poussière/aérosol.

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

Veiller à une aération suffisante.

Tenir éloigné des sources d'inflammation.

Tenir à l'abri de la chaleur.

Isoler la zone des dangers et interdire l'entrée / accès.

Tenir à l'écart toute personne présente et rester dans le sens du vent.

- **Précautions pour la protection de l'environnement:**

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

- **Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**

Laisser durcir, recueillir par moyen mécanique.

Mettre dans des conteneurs spéciaux de récupération ou d'élimination.

Évacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au rubrique 13.

- **Référence à d'autres rubriques**

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le rubrique 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le rubrique 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le rubrique 13.

(suite page 6)

Fiche Signalétique

Selon le règlement canadien SIMDUT 2015 et les règlements d'OSHA
aux États-Unis

Date d'impression: 04.03.2016

Révision: 04.03.2016

Nom du produit: Nu-Foam

(suite de la page 5)

7 Manipulation et stockage

- **Manipulation:**
- **Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**
Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.
N'employer que dans des secteurs bien aérés.
- **Préventions des incendies et des explosions:**
Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.
Prendre des mesures contre les charges électrostatiques.
Tenir des appareils de protection respiratoire prêts.
Récipient sous pression: A protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C (par exemple, aux lampes à incandescence). Ne pas percer ou brûler, même après usage.
Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent.
Prévoir un refroidissement de secours en cas d'incendie dans les alentours.
- **Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**
- **Stockage:**
- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:**
Stocker dans un endroit frais.
Respecter les prescriptions légales pour le stockage des emballages sous pression.
Prévoir la ventilation des emballages.
Éviter stockage près des chaleurs extrêmes, les sources d'ignition et des flammes nues.
- **Indications concernant le stockage commun:**
Ne pas stocker avec les aliments.
Ne pas conserver avec les agents d'oxydation.
- **Autres indications sur les conditions de stockage:**
Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.
Stocker au frais, un fort échauffement provoquant des montées de pression et un risque d'éclatement.
- **Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- **Paramètres de contrôle**

- **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**

101-68-8 diisocyanate de 4,4'-méthylènediphényle

EL (Canada)	Valeur à long terme: 0,005 ppm Valeur plafond: 0,01 ppm Skin; S
EV (Canada)	Valeur à long terme: 0,005 ppm Valeur plafond: 0,02 ppm
PEL (U.S.A.)	Valeur plafond: 0,2 mg/m ³ , 0,02 ppm
REL (U.S.A.)	Valeur à long terme: 0,05 mg/m ³ , 0,005 ppm Valeur plafond: 0,2* mg/m ³ , 0,02* ppm *10-min

(suite page 7)

Fiche Signalétique

Selon le règlement canadien SIMDUT 2015 et les règlements d'OSHA
aux États-Unis

Date d'impression: 04.03.2016

Révision: 04.03.2016

Nom du produit: Nu-Foam

(suite de la page 6)

TLV (U.S.A.)	Valeur à long terme: 0,051 mg/m ³ , 0,005 ppm
LMPE (Mexique)	Valeur à long terme: 0,005 ppm
115-10-6 oxyde de diméthyle	
EL (Canada)	Valeur à long terme: 1000 ppm
WEEL (U.S.A.)	Valeur à long terme: 1000 ppm
75-28-5 isobutane	
EV (Canada)	Valeur à long terme: 800 ppm
TLV (U.S.A.)	Valeur momentanée: 2370 mg/m ³ , 1000 ppm
LMPE (Mexique)	Valeur à long terme: 1000 ppm
74-98-6 propane	
EL (Canada)	Valeur à long terme: 1000 ppm
EV (Canada)	Valeur à long terme: 1000 ppm
PEL (U.S.A.)	Valeur à long terme: 1800 mg/m ³ , 1000 ppm
REL (U.S.A.)	Valeur à long terme: 1800 mg/m ³ , 1000 ppm
TLV (U.S.A.)	refer to Appendix F in TLVs and BEIs book
LMPE (Mexique)	Valeur à long terme: 1000 ppm

- **DNEL** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **PNEC** Pas d'autres informations importantes disponibles.

- **Contrôles de l'exposition**

- **Equipement de protection individuel:**

- **Mesures générales de protection et d'hygiène:**

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.
Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.
Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.
Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
Ne pas inhaler les gaz, les vapeurs et les aérosols.
Éviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

Nettoyer soigneusement la peau immédiatement après une manipulation du produit.

- **Mesures d'ingénierie spécifiques:** Pas d'autres informations importantes disponibles.

- **Protection respiratoire:**



Le respirateur à la fois pour les matières particulaires et les vapeurs organiques sont recommandés pour l'utiliser pendant toutes les manipulations.

- **Protection des mains:**



Gants de protection

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

(suite page 8)

Fiche Signalétique

Selon le règlement canadien SIMDUT 2015 et les règlements d'OSHA
aux États-Unis

Date d'impression: 04.03.2016

Révision: 04.03.2016

Nom du produit: Nu-Foam

(suite de la page 7)

· **Protection des yeux:**



Lunettes de protection

- **Protection du corps:** Vêtements de travail protecteurs
- **Limitation et contrôle de l'exposition environnementale** Éviter le rejet dans l'environnement.
- **Mesures de gestion des risques** Voir la Section 7 pour des informations supplémentaires.

9 Propriétés physiques et chimiques

· **Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

· **Aspect:**

- | | |
|--------------------------|-----------------------------|
| · Forme: | Aérosol |
| · Couleur: | Ambré |
| · Odeur: | Légère
De type pétrolier |
| · Seuil olfactif: | Non déterminé. |

- | | |
|------------------------------|------------------------------|
| · valeur du pH: | Non déterminé. |
| · Point de fusion: | Non déterminé. |
| · Point d'ébullition: | -42 °C (-44 °F) (propellant) |

- | | |
|-------------------------|--------------------------------|
| · Point d'éclair | -104 °C (-155 °F) (propellant) |
|-------------------------|--------------------------------|

- | | |
|---|-----------------|
| · Inflammabilité (solide, gazeux): | Non applicable. |
|---|-----------------|

- | | |
|--------------------------------------|----------------|
| · Température d'inflammation: | Non déterminé. |
|--------------------------------------|----------------|

- | | |
|--|----------------|
| · Température de décomposition: | Non déterminé. |
|--|----------------|

- | | |
|-----------------------------|--|
| · Auto-inflammation: | Le produit ne s'enflamme pas spontanément. |
|-----------------------------|--|

- | | |
|------------------------------|--|
| · Danger d'explosion: | Le produit n'est pas explosif; toutefois, des mélanges explosifs vapeur-air peuvent se former. |
|------------------------------|--|

- | | |
|-------------------------------|----------------|
| · Limites d'explosion: | |
| · Inférieure: | Non déterminé. |
| · Supérieure: | Non déterminé. |

- | | |
|------------------------------|----------------|
| · Pression de vapeur: | Non déterminé. |
|------------------------------|----------------|

- | | |
|-----------------------------------|--|
| · Densité à 20 °C (68 °F): | 1,01 g/cm ³ (8,428 lbs/gal) |
| · Densité relative | Non déterminé. |
| · Densité de vapeur. | Non déterminé. |
| · Vitesse d'évaporation | Non applicable. |

- | | |
|--|---------------------|
| · Solubilité dans/miscibilité avec l'eau: | Pas ou peu miscible |
|--|---------------------|

- | | |
|--|----------------|
| · Coefficient de partage (n-octanol/eau): | Non déterminé. |
|--|----------------|

(suite page 9)

Fiche Signalétique

Selon le règlement canadien SIMDUT 2015 et les règlements d'OSHA
aux États-Unis

Date d'impression: 04.03.2016

Révision: 04.03.2016

Nom du produit: Nu-Foam

(suite de la page 8)

- **Viscosité:**
- **Dynamique:** Non déterminé.
- **Cinématique:** Non déterminé.
- **CVO (etat de Californie)** 155 g/L (Méthode 24 d'EPA)
- **Autres informations** Pas d'autres informations importantes disponibles.

10 Stabilité et réactivité

- **Réactivité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Stabilité chimique**
- **Décomposition thermique/conditions à éviter:**
Pas de décomposition en cas de stockage et de manipulation conformes.
- **Possibilité de réactions dangereuses**
Dégagement de gaz/vapeurs légèrement inflammables.
Risque d'incendie.
Réactions aux agents d'oxydation.
Peut former des mélanges explosifs dans l'air en cas d'échauffement au-dessus du point d'inflammation et/ou de pulvérisation ou d'atomisation.
En cas d'échauffement, danger d'éclatement des fûts, à cause de la haute pression de vapeur.
Un contact avec les acides provoque la libération de gaz toxiques.
En cas de fort échauffement au-delà du point de décomposition, il y a possibilité de dégagement de vapeurs toxiques.
- **Conditions à éviter**
Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.
Ne pas conserver avec les agents d'oxydation.
- **Matières incompatibles:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Produits de décomposition dangereux:**
Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone
Oxydes nitriques (NOx)
Acide cyanhydrique (ou acide prussique)
Oxydes phosphorés (par exemple: P2O5)

11 Informations toxicologiques

- **Informations sur les effets toxicologiques**
- **Toxicité aiguë**
- **Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:**
- **101-68-8 diisocyanate de 4,4'-méthylènediphényle**
- Oral | LD50 | 2200 mg/kg (souris)
- **Effet primaire d'irritation:**
- **Corrosion cutanée/irritation cutanée** Irrite la peau et les muqueuses.
- **Lésions oculaires graves/irritation oculaire** Effet d'irritation.

(suite page 10)

Fiche Signalétique

Selon le règlement canadien SIMDUT 2015 et les règlements d'OSHA aux États-Unis

Date d'impression: 04.03.2016

Révision: 04.03.2016

Nom du produit: Nu-Foam

(suite de la page 9)

- **Sensibilisation respiratoire ou cutanée**
Sensibilisation possible par inhalation.
Sensibilisation possible par contact avec la peau.
- **Toxicité subaiguë à chronique:**
L'inhalation de vapeurs concentrées et l'absorption orale entraînent des états narcotiques ainsi que des maux de têtes, vertiges, etc.

- **Catégories cancérogènes**

- **IARC (Centre international de recherche sur le Cancer)**

9016-87-9	diisocyanate de diphenylméthane, isomères et homologues
101-68-8	diisocyanate de 4,4'-méthylènediphényle

- **NTP (Programme National de Toxicologie)**

Aucun des composants n'est listé.

- **OSHA-Ca (l'Occupational Safety & Health Administration)**

Aucun des composants n'est listé.

- **Effets aigus (toxicité aiguë, irritation et corrosivité)** Vapeurs étourdissantes.
- **Toxicité par administration répétée**
Des expositions répétées peuvent resulter en sensibilisation par inhalation ou/et contact cutané.
- **Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)**
Muta. 1B, Repr. 2
- **Mutagénicité sur les cellules germinales** Peut induire des anomalies génétiques.
- **Cancérogénicité** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité pour la reproduction** Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**
Peut irriter les voies respiratoires.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**
Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
- **Danger par aspiration**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

12 Informations écologiques

- **Toxicité**
- **Toxicité aquatique:** Le produit contient des substances dangereuses pour l'environnement.
- **Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Autres indications écologiques:**
- **Indications générales:**
Une pénétration dans l'environnement est à éviter.
Nocif pour les organismes aquatiques.
La déclaration a été déduite de produits ayant une structure ou une composition similaire.
- **Résultats des évaluations PBT et VPVB**
- **PBT:** Non applicable.

(suite page 11)

Fiche Signalétique

Selon le règlement canadien SIMDUT 2015 et les règlements d'OSHA
aux États-Unis

Date d'impression: 04.03.2016

Révision: 04.03.2016

Nom du produit: Nu-Foam

(suite de la page 10)

- **vPvB:** Non applicable.
- **Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.

13 Considérations relatives à l'élimination

- **Méthodes de traitement des déchets**
- **Recommandation:**
Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.
Après solidification, peut être mis en décharge avec les ordures ménagères à condition de respecter les prescriptions techniques nécessaires et après concertation avec la voirie et les autorités compétentes.
- **Emballages non nettoyés:**
- **Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.

14 Informations relatives au transport

- **Numéro ONU**
- **DOT, ADR, IMDG, IATA** UN1950

· Désignation officielle de transport de l'ONU



Quantité limitée pour les emballages de transport de moins de 30 kg (66 livres) et des contenants intérieurs moins de 1,0 L (0,3 gallon).

- **DOT (États-Unis)** Aerosols
- **ADR** 1950 AEROSOLS
- **IMDG** AEROSOLS
- **IATA** Aerosols, inflammable

· Classe(s) de danger pour le transport

- **DOT (États-Unis)**



- **Classe** 2.1
- **Étiquette** 2.1

- **ADR**



- **Classe** 2 5F Gaz.

(suite page 12)

Fiche Signalétique


Selon le règlement canadien SIMDUT 2015 et les règlements d'OSHA
aux États-Unis

Date d'impression: 04.03.2016

Révision: 04.03.2016

Nom du produit: Nu-Foam

(suite de la page 11)

· Étiquette	2.1
· IMDG, IATA	
	
· Classe	2.1
· Étiquette	2.1
· Groupe d'emballage	Ce numéro ONU est pas affecté un groupe d'emballage. Les aérosols ne sont pas attribués un groupe d'emballage.
· DOT, ADR, IMDG, IATA	néant
· Dangers pour l'environnement:	
· Marine Polluant:	Non
· Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	
· Indice Kemler:	Attention: Gaz.
· No EMS:	-
· No EMS:	
F-D,S-U	
· Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC	
Non applicable.	
· Indications complémentaires de transport:	
· ADR	
· Quantités limitées (LQ)	1L
· Catégorie de transport	2
· Code de restriction en tunnels	D

15 Informations relatives à la réglementation

- Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
- États-Unis
- SARA

· SARA 302 Substance Très Dangereuse

Aucun des composants n'est listé.

· SARA 304 - Notification S'urgence en Cas de Rejet

Aucun des composants n'est listé.

· SARA 311/312 Produit Chimique Dangereux

Aucun des composants n'est listé.

(suite page 13)

Fiche Signalétique

Selon le règlement canadien SIMDUT 2015 et les règlements d'OSHA
aux États-Unis

Date d'impression: 04.03.2016

Révision: 04.03.2016

Nom du produit: Nu-Foam

(suite de la page 12)

· Section 355 (substances extrêmement dangereuses):	
Aucun des composants n'est listé.	

· Section 313 (Annonces chimiques toxiques spécifiques):	
9016-87-9	diisocyanate de diphenylméthane, isomères et homologues
101-68-8	diisocyanate de 4,4'-méthylènediphényle

· Liste TSCA:	
Tous les composants sont compris.	

· Proposition 65, l'état de Californie	
· Substances connues pour causer le cancer:	
Aucun des composants n'est listé.	

· Substances connues pour causer une toxicité sur les organes reproducteurs féminins:	
Aucun des composants n'est listé.	

· Substances connues pour causer une toxicité sur les organes reproducteurs masculins:	
Aucun des composants n'est listé.	

· Substances connues pour causer une toxicité sur le développement:	
Aucun des composants n'est listé.	

· Listes Cancérogènes		
· EPA (Agence de protection de l'environnement)		
9016-87-9	diisocyanate de diphenylméthane, isomères et homologues	CBD
101-68-8	diisocyanate de 4,4'-méthylènediphényle	D, CBD

· IARC (Centre international de recherche sur le Cancer)		
9016-87-9	diisocyanate de diphenylméthane, isomères et homologues	3
101-68-8	diisocyanate de 4,4'-méthylènediphényle	3

· NIOSH-Ca (Institut national de santé et sécurité au travail)	
Aucun des composants n'est listé.	

· Canada	
· Liste intérieure des substances (DSL) du Canada	
Tous les composants sont compris.	

· Liste de divulgation des ingrédients du Canada (limite 0.1%)	
101-68-8	diisocyanate de 4,4'-méthylènediphényle

· Liste de divulgation des ingrédients du Canada (limite 1%)	
Aucun des composants n'est listé.	

· Substances dangereuses désignées - ANNEXE I Aucun des composants n'est listé.	
--	--

· Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil haut 500 t	
---	--

· Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.	
---	--

(suite page 14)

Fiche Signalétique

Selon le règlement canadien SIMDUT 2015 et les règlements d'OSHA
aux États-Unis

Date d'impression: 04.03.2016

Révision: 04.03.2016

Nom du produit: Nu-Foam

(suite de la page 13)

16 Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· **Acronymes et abréviations:**

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route
IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
DOT: US Department of Transportation
IATA: International Air Transport Association
CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
LD50: Dose létale médiane
LC50: Concentration létale médiane
PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic
vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative
NIOSH: National Institute for Occupational Safety
OSHA: Occupational Safety & Health
Flam. Gas 1: Flammable gases, Hazard Category 1
Flam. Aerosol 1: Flammable aerosols, Hazard Category 1
Press. Gas: Gases under pressure: Compressed gas
Flam. Liq. 4: Flammable liquids, Hazard Category 4
Acute Tox. 4: Acute toxicity, Hazard Category 4
Skin Irrit. 2: Skin corrosion/irritation, Hazard Category 2
Eye Irrit. 2: Serious eye damage/eye irritation, Hazard Category 2
Eye Irrit. 2A: Serious eye damage/eye irritation, Hazard Category 2A
Resp. Sens. 1: Sensitisation - Respirat., Hazard Category 1
Skin Sens. 1: Sensitisation - Skin, Hazard Category 1
Muta. 1B: Germ cell mutagenicity, Hazard Category 1B
Repr. 2: Reproductive toxicity, Hazard Category 2
STOT SE 3: Specific target organ toxicity - Single exposure, Hazard Category 3
STOT RE 2: Specific target organ toxicity - Repeated exposure, Hazard Category 2

· **Sources**

FDS/SDS préparé par:
Société ChemTel / ChemTel Inc.
1305 North Florida Avenue
Tampa, Florida 33602-2902 Etats-Unis
Appel Gratuit dans l'Amérique du Nord 1-888-255-3924
Internationale +01 813-248-0573
Website: www.chemtelinc.com